



## ***COMMUNIQUÉ DE PRESSE***

### **La Préfecture de Police communique :**

**Le samedi 02 février 2019**, dans le cadre d'une journée de mobilisation des Gilets Jaunes, plusieurs événements sont organisés dans la capitale. A cet effet, des mesures de circulation sont prises à partir de 09 heures 00, comme suit :

#### **I - Périmètres d'isolement aux abords des Institutions**

A partir de 09h 00, un périmètre d'isolement est instauré depuis les voies suivantes qui demeurent libres à la circulation :

Rond point des Champs Elysées Marcel Dassault – avenue Matignon – rue de Penthièvre – rue Roquépine – boulevard Malesherbes – place de la Madeleine – rue Royale – rue Saint Honoré – rue des Pyramides – place des Pyramides – avenue du Général Lemonnier (souterrain) – pont Royal – quai Anatole France – quai d'Orsay – pont des Invalides – place du Canada – rue François 1<sup>er</sup> – avenue Montaigne.

A partir de 10h 00, un périmètre d'isolement est susceptible d'être instauré depuis les voies suivantes qui demeurent libres à la circulation :

Boulevard des Invalides – rue de Grenelle – rue du Bac – rue de Sèvres – rue Vaneau – rue de Babylone.

## **II - D'autre part, des manifestations de voie publique sont prévues, comme suit :**

**1 – A partir de 11 heures 00**, à l'appel de particuliers se réclamant gilets jaunes, les participants se rassemblent place Félix Eboué, tête engagée avenue Daumesnil, puis défilent à partir 12 heures 00, sur l'itinéraire suivant :

Itinéraire : Avenue Daumesnil (Arrêt devant le CP 12) - avenue Ledru Rollin - rue de Charenton (Pause devant l'Hôpital des Quinze-Vingt) - place de la Bastille (Pause) - boulevard Beaumarchais - boulevard des Filles du Calvaire - boulevard du Temple.

La dispersion est envisagée place de la République à l'angle du boulevard de Magenta, vers 18 heures 00.

### **Périmètre de déviation pour les automobilistes à partir de 10h00**

Vers 10 heures 00 ou plus tôt si les circonstances l'exigent, toute circulation sera impossible à l'intérieur d'un périmètre délimité comme suit :

Rue de Picpus – rue de Fécamp – rue Claude Decaen – rue de Gravelle - rue de Wattignies – rue de Charenton – rue Montgallet – rue de Reuilly – rue Sergent Bauchat.

A partir de 11 heures 30, ou plus tôt si les circonstances l'exigent, ce périmètre est étendu aux voies suivantes qui demeurent libres à circulation :

Rue de Reuilly – boulevard Diderot – rue Crozatier – rue du Faubourg Saint Antoine – rue de Charonne - rue de Lappe – rue Daval – boulevard Richard Lenoir - boulevard Jules Ferry – quai de Valmy – rue des Récollets – rue du Faubourg Saint Martin – rue Réaumur – rue de Bretagne - rue de Turenne – rue Saint Antoine – rue Castex – rue de la Cerisaie – boulevard Bourdon – pont Morland – quai de la Rapée – place Mazas - avenue Ledru Rollin - rue de Bercy – boulevard de Bercy.

**2 – De 14 heures 00 à 18 heures 00**, à l'appel du Conseil National de la Résistance des gilets jaunes, rassemblement sur le parvis de la place de la République.

**3 – De 17 heures 00 à 22 heures 00**, à l'appel des gilets jaunes citoyens, rassemblement sur le parvis de la place de la République.

Par voie de conséquence, la Préfecture de Police conseille aux automobilistes de contourner très largement les zones concernées.